

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée professionnel De Kaweni - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée professionnel De Kaweni - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (13677)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 45%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 25%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel De Kaweni - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (13677)	Jury par défaut	Autres candidats	4	8	8	8	4
		Bacheliers professionnels toutes séries	8	41	28	11	8
		Bacheliers technologiques toutes séries	12	30	25	19	12

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel De Kaweni - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (13677)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	7	7	7	4	100 %
			Masculin	1	1	1	0	0 %
			Total	8	8	8	4	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	28	19	6	4	50 %
			Masculin	13	9	5	4	50 %
			Total	41	28	11	8	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	26	21	16	12	100 %
			Masculin	4	4	3	0	0 %
			Total	30	25	19	12	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel De Kaweni - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (13677)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	7	7	7	4	100 %
				AB	1	1	1	0	0 %
				Total	8	8	8	4	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	18	10	0	0	0 %
				AB	15	13	6	6	75 %
				B	3	3	3	2	25 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	41	28	11	8	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Sans mention	15	10	4	3	25 %
				AB	12	12	12	6	50 %
				B	3	3	3	3	25 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	30	25	19	12	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel De Kaweni - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (13677)	Jury par défaut	Autres candidats	Autres	8	8	8	4	100 %
			Total	8	8	8	4	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	27	20	10	7	87,5 %
			Non scolarisés	4	0	0	0	0 %
			Autres	10	8	1	1	12,5 %
			Total	41	28	11	8	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	23	18	16	9	75 %
			Non scolarisés	3	3	1	1	8,3 %
			Autres	4	4	2	2	16,7 %
			Total	30	25	19	12	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel De Kaweni - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (13677)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Expression française	Moyennes et notes de première et terminale et notes du bac de français. Lettre de motivation rédigée correctement.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Autonomie	Appréciations des bulletins et fiche avenir.	Important
Savoir-être	Savoir être	Fiche avenir et appréciations du conseil de classe.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du Projet professionnel	Cohérence du parcours vu dans le dossier de l'élève	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités en lien avec la formation, activités montrant la motivation, la maturité, l'adaptation, l'ouverture au monde du candidat	Productions, réalisations, être membre d'une association	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Un candidat ayant, à l'évidence, copié/collé sa lettre de motivation ou ne montrant aucune connaissance de la formation pour laquelle il postule pourra ne pas être classé.

La non maîtrise manifeste du français et un avis négatif du chef d'établissement dans la fiche Avenir sont des critères qui entraîneront probablement un non classement.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La participation à une cordée de la réussite n'a été qu'un critère parmi d'autres (pas de bonus). C'est un indicateur de la motivation du candidat.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux pour le BTS MHR a été réunie début avril 2025. Le document "Outils d'aide à la commission d'examen des vœux, feuille de route" a été utilisé pour déterminer les éléments à paramétrer dans l'OAD.

Deux enseignants ont examiné les 79 candidatures pour 24 places.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La CEV souhaite recruter des étudiants motivés, sincères.

La lettre de motivation devra faire apparaître cette motivation pour la formation et cette sincérité, tout copié/collé de lettre de motivation standard est à proscrire.

Signature :

Aminata THIENTA,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel De Kaweni